

Bulletin numéro 12 – Mardi 10 janvier 2023

LE LIEN

Saison 2022 / 2023



Infos et Courriers	Bureau Appel Régional	Commission Interdépartementale	Gestion des Compétitions	Arbitres	Commission de Discipline
• page 2	• page 3	• page 4	• page 5	• page 4	• page 4

Comité FSGT 93
165 rue de Paris - 93000 BOBIGNY



www.fsgt93.fr
Contact : 01 48 31 12 59 - accueil@fsgt93.fr

COMMISSION DE FOOTBALL COMITE 93

Présents : Fred SAFRAOUI – Marc HALLIDAY – Jean Paul HATTERER

Excusés :

1. Infos et Courriers

PV du mardi 10 janvier 2023

- Bulletins reçus :

- Comité 75 : Paris Foot WE n° 4
 - Comité 92 : Coup Envoi n° 4
 - Comité 94 : Avant-Centre n°
- Comité 78 : Bulletin Foot n° 12 et 13
Comité 93 : Lien n° 11
Ligue IDF : La Sentinelle n° 5

- Infos diverses :

Contacts	Numéros	Horaires
Secrétariat Commission et Gestion : Jean Paul HATTERER – Alain DELPORTE	01 48 31 95 83 foot11@fsgt93.fr	Tous les mardis à partir de 17H00/17H30 jusqu'à 20H00
S/c des arbitres : Fred SAFRAOUI – Marc HALLIDAY	01 48 31 96 75	
S/c des litiges : Alain DELPORTE – René RIZZO	01 48 31 98 37	



La Direction du Comité FSGT 93 et sa Commission de Football vous présentent leurs vœux pour une belle et heureuse année : santé, bonheur, réussite dans les projets sportifs, personnels et professionnels.

Merci pour les vœux reçus de : FSGT niveau fédéral, Comités 75 – 92 – 94 – Calero Antonio – Bourgoin Gérard
clubs : AS Cantonniers Montreuil – ASPTT AC Victor Hugo – CM Aubervilliers Foot – AS Malgache – RC Pantin

2. Bureau d'Appel Régional

Réunion du 08/12/2022

En raison des difficultés d'organisation en présentiel l'appel de décision à traiter, le B.A.R. a décidé de gérer ce dossier par voie de visio.

DOSSIER N°1 Championnat Poule A Samedi Matin – J3 – Match du 05/11/2022 USMT CRETEIL ST MAUR / AS PLUS LOIN B

Présents : Pascal LAVILLE (Comité 75) – Pascal RIGAUD (Comité 94) – Alain DELPORTE (Comité 93)

Convoqués présents : Yacine CHAFOUK (délégué et joueur d'USMT SAINT MAUR) – Philippe ZAGO (arbitre de la rencontre)

Convoqués excusés : Geoffrey GALY (capitaine USMT SAINT MAUR) – Jorge DE OLIVEIRA (arbitre de la rencontre)

Convoqués non présents et non excusés : Saïd AHAMADA (capitaine AS PLUS LOIN B) – Stefan ILIC (DÉLÉGUÉ AS PLUS LOIN B) – Michaël BERNIS (joueur USMT SAINT MAUR)

1ère instance : Ligue Ile de France – Commission de gestion – PV dans bulletin de la LIF n° 3 du 08/11/2022 diffusé le 10/11/2022. Information de la décision aux clubs par voie de bulletin.

Décisions prises : La Commission constate que le dépôt de la réserve technique est basé sur le fait que l'arbitre n'a pas sifflé un hors-jeu (de position). Ainsi, la réserve est jugée irrecevable car il ne s'agit pas là d'une mauvaise interprétation des lois du jeu par les arbitres mais d'une question de fait de jeu dont l'arbitre (ou son assistant) est seul juge. De plus, celle-ci n'a pas été formulée par le capitaine réclamant au 1er arrêt de jeu qui suit la décision contestée. La Commission football IDF de gestion des championnats confirme le résultat acquis sur le terrain : USMT Créteil St Maur 2 - 3 AS PLUS LOIN B.

Appel : Recevable d'USMT ST MAUR en date du 16/11/2022 :L'appel porte sur le résultat du match.

Éléments du dossier : Suite aux rapports des arbitres officiels et des deux équipes, une réserve a été déposée pour faute technique concernant une position de hors-jeu.

Décision du Bureau d'Appel : **Après avoir relu les rapports reçus et après avoir auditionné les personnes présentes, le B.A.R. a décidé à l'unanimité d'entériner le résultat du match acquis sur le terrain : USMT CRETEIL ST MAUR 2 – 3 AS PLUS LOIN B.**

Pour rappel, seul le capitaine peut déposer une réserve auprès de l'arbitre qui l'inscrira sur sa carte d'arbitrage en présence du capitaine adverse, et la retranscrira sur la feuille de match après la rencontre.

Nous tenons à remercier les participants présents, nous regrettons la non-présence des personnes convoquées pour AS PLUS LOIN B. Ainsi, il est décidé d'attribuer 5 Unités administratives pour absence à convocation des personnes convoquées d' AS PLUS LOIN B.

3. Commission Interdépartementale

Séance du 24 novembre 2022 à Colombes

Présents :

Comité FSGT 75 : Pascal LAVILLE (en visio) – David CHEVAU (en visio) – Jean Jacques LOUSTAU

Comité FSGT 92 : Nadjibou BACARI – Samir MAAFA (en visio) – Rémi PISTORE (en visio) – Philippe ZAGO (en visio)

Comité FSGT 93 : Jean-Paul HATTERER (en visio) – René RIZZO – Alain DELPORTE (en visio)

Comité FSGT 94 : Florence DELTEIL (en visio) – Pascal RIGAUX – Alain GIBEAU (en visio) – Farid BENSIKHALED (en visio)
– Jean Yves NOEL

Ligue IDF : Tom Helie (en visio) – Adrien TEYSSIER (en visio)

Excusé :

Comité FSGT 78 : René PUGLISI

• Retour/Bilan AG de reprise de saison

L'AG s'est globalement bien déroulée. Il y avait 68 participants en visioconférence et 9 en présentiel dans les comités. Pour l'AG de l'année prochaine, les clubs seront incités à participer depuis leur comité d'appartenance et créer les conditions d'une prise de parole de la part des clubs pour un véritable échange avec eux.

Prochaine étape, l'assemblée des clubs affiliés dans chaque comité en février, mars 2023.

• Quid de la réunion prévue initialement le 9/11 pour les nouveaux clubs

Faute de temps pour l'organiser, cette réunion n'a pas eu lieu. Il est décidé de la reporter au mardi 13 décembre (présentiel et visioconférence) dans un seul comité avec retransmission TV de la demi-finale de la coupe du monde en convivialité. David vérifie la possibilité de l'organiser dans le 75.

Il est proposé l'édition d'une publication spécifique pour les nouveaux clubs qui arrivent en championnat. « Le guide du dirigeant qui associe » ainsi que le document « tous les foots » peuvent servir de base pour la construire.

• Brassages / Cadrages IDF

Ils se sont bien déroulés dans l'ensemble malgré 3 litiges en lundi soir. Prochain tour à partir du 09 décembre 2022.

• Formation des arbitres

Elle continue d'avancer mais des simplifications s'imposent. Questionnement sur le regroupement des stagiaires sur une seule session pour optimiser nos forces vives (formateurs) et créer une meilleure dynamique durant la formation. Les formateurs se rencontreront prochainement pour faire des propositions.

A noter qu'actuellement, suite au départ d'un permanent fédéral, il y a des difficultés pour créer des comptes sur la plateforme « CLAROLINE ».

• Article n°42

Un cas rapporté par le comité 94 concernant le non-respect par une équipe vétérans du groupe B sur la règle de l'âge minimum requis pour participer à une rencontre vétérans. La notion de match perdu par pénalité pour une équipe entraîne-t-elle automatiquement la victoire pour l'autre équipe ? Une décision avait déjà été prise antérieurement. Elle confirme que lorsqu'une équipe perd par pénalité, l'autre équipe a automatiquement la victoire (3 points et 3 buts). Il est décidé d'appliquer la même chose pour le cas évoqué par le comité 94.

- Indemnité d'arbitrage
Deux équipes du groupe A demandent un seul arbitre sur leurs rencontres invoquant des raisons budgétaires. Recommandation de l'INTER : envisager pour le comité d'affiliation une rencontre avec les intéressés afin de les aider dans la construction de leur budget et la recherche de ressources.
- Procédure antiviolen
Jean-Jacques renvoie une nouvelle mouture de la procédure à étudier pour une adoption en 2023.
- Le trophée des champions
Afin de rendre hommage à un ancien acteur du foot FSGT en Ile de France, cette compétition s'appellera désormais « le trophée des champions Daniel AFCHAIN ».

PROCHAIN INTER : Jeudi 19 janvier 2023 (18H30) à BOBIGNY (93)

4. Gestion des compétitions

PV du mardi 10 janvier 2023

RAPPEL AUX CLUBS : Merci de bien vouloir enregistrer vos résultats sur le site, nous envoyer la feuille de match et surtout de nous tenir informés de la tenue de la rencontre. Il y a trop de situations de « FNP » !!! Les feuilles reçues après le mardi ne sont traitées que lors de la réunion de la commission de la semaine suivante.

Courriers des clubs

FC BANDERA PARIS (Igor KARUMOV) – Vendredi Soir Niveau B

Demande de report de la rencontre du 06/01 avec AJ LA NOUE A en raison des fêtes du Noël orthodoxe : les délais réglementaires ne sont pas respectés, il faut demander un accord écrit de la part de l'équipe adverse.

AJ LA NOUE A (El Hadji CHERIF) – Vendredi Soir Niveau B

Accord pour le report de la rencontre du 06/01 avec FC BANDERA PARIS : la rencontre est reportée à une date fixée ultérieurement par la commission.

Rencontres en instance

Dates	Groupes	Recevant	Visiteur	Date proposée
25/11/2022	VS B	AJ LA NOUE A	ESC 15 A	En attente
06/01/2023	Vs b	AJ LA NOUE A	FC BANDERA PARIS	En attente

Résultats enregistrés

VS GROUPE B - Journée n°7 - vendredi 06 janvier 2023	Scores	Observations
LA CORNE DE L AFRIQUE / ATHLETIQUE PARIS EST 93	3 - 4	
AJ LA NOUE A / FC BANDERA PARIS	Reporté	
ESC 15 A / NOYAU DUR FC	2 - 1	
CS SALVADOR ALLENDE / TEAM AUTREMONDE 11	2 - 2	
PARIS LATINO FC / PARAGUAY	3 - 0F	

DM GROUPE A - Journée n°6 - dimanche 08 janvier 2023	Scores	Observations
ALL BLACKS 92 / AS ESTORIL	FNP	
ACP CHOISY LE ROI / APP CLICHY	2 - 3	
AS MALGACHE C / FAIR	3 - 1	
FC SOLVEIRA A / FC ZARSA A	1 - 4	
US SEARA DRANCY / AOP BEZONS	0 - 3	

Unités administratives

Equipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
PARAGUAY	VS - B	06/01/2023	1er forfait non déclaré (10 UA)	10
AS MALGACHE C	DM - A	08/01/2023	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	4

Sanctions

DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C	US
VS B	06/01/2023	YELA ANDRES	55576656	CS SALVADOR ALLENDE	Rouge	5
VS B	06/01/2023	DIAZ FERNANDO	46765	CS SALVADOR ALLENDE	Jaune	1
VS B	06/01/2023	DOUKHANTHY MAHAMADOU	954158	TEAM AUTREMONDE 11	Jaune	1
VS B	06/01/2023	SANGARE BAKARY	903706	TEAM AUTREMONDE 11	Jaune	1
VS B	06/01/2023	BENZITOUNI MOHAMED	909244	TEAM AUTREMONDE 11	Jaune	1
DM A	08/01/2023	KABEMBA FABRICE	822628	AS MALGACHE C	Blanc	0
DM A	08/01/2023	GOMES RODRIGUES PEDRO	55505298	ACP CHOISY LE ROI	Jaune	1
DM A	08/01/2023	GONCALVES PAULINO	55479073	ACP CHOISY LE ROI	Jaune	1
DM A	08/01/2023	DE SOUSA VALENTINO	959439	APP CLICHY	Jaune	1
DM A	08/01/2023	MACHADO DIOGO	55675434	APP CLICHY	Jaune	1

5. Arbitres

PV du mardi 10 janvier 2023

Présents : le Bureau des arbitres

Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins, les clubs peuvent consulter leur espace réservé sur le site des foots pour connaître le nom de l'arbitre désigné sur leur rencontre, mais aussi suivre l'activité de leur arbitre référent.

Formation d'arbitres

Les commissions départementales de foot à 11 organisent des formations à destination de leurs adhérents qui souhaitent acquérir une connaissance des règles et lois du jeu.

Ces formations sont organisées en distanciel (connexion à un ordinateur) ou en distanciel et présentiel.

Les informations et modalités d'inscription sont disponibles à la page d'accueil du site des foots (www.footfsgtidf.org)

Merci aux responsables et correspondants des clubs de diffuser largement cette information vers leurs joueurs.

Indemnités d'arbitrage dues

Gest.	DJ	Nom du club	Arbitre	Montant	Date match	Date limite
75	SM	VEOLIA AC	CHAOUCHE	50,00 €	19/11/2022	06/12/2022
75	VS	AS DE FANCHON	BASMIH	50,00 €	02/12/2022	16/12/2022
92	LS	STV TEAM 93	BELMOKHTAR	50,00 €	24/10/2022	20/12/2022
93	VS	PARAGUAY	ARTIGNY	50,00 €	06/01/2023	24/01/2023
LIF	SA	NOVIS ACADEMY	LAINÉ	50,00 €	26/11/2022	20/12/2022
LIF	SA	NOVIS ACADEMY	DRIEUX	50,00 €	26/11/2022	20/12/2022

6. Commission de Discipline

PV du mardi 20 décembre 2022

Présents : René RIZZO – Alain DELPORTE – Daouda BATHILY

Excusés : Jean Pierre JOLY

Courriers :

Néant

Dossiers :

- Reprise Dossier n°3 : AS ESTORIL – JOIE DE JOUER du 27/11/2022 Dimanche Matin Niveau A
Après étude du dossier (feuille de match, rapport de l'arbitre, du joueur sanctionné de AS ESTORIL et du capitaine et délégué de AS ESTORIL), en l'absence des personnes de AS ESTORIL convoquées non excusées, la Commission décide de suspendre M. AMRANI Faris, licence 868645, du club AS ESTORIL, pour une période de 2 mois fermes à compter du 27/11/2022, requalifié le 27/01/2023.
Elle demande d'appliquer une sanction de 5 UA pour absence non justifiée à convocation.
- Dossier n°4 : JOIE DE JOUER – FAIR du 04/12/2022 Dimanche Matin Niveau A
Après étude du dossier et avoir entendu les arbitres officiels et les représentants du club FAIR, en présence d'une situation de « parole contre parole », les arbitres n'ayant pas formellement reconnu lors de l'entretien du 13/12/2022 le joueur mentionné sur la feuille de match comme ayant prononcé les paroles envers l'un des arbitres, la Commission décide de limiter la suspension de M. ZBAIRI Mohamed, licence 55712082, du club FAIR, à 2 matches officiels à compter du 04/12/2022, sanction correspondant au minimum pour un joueur ayant reçu un carton rouge.
Elle sanctionne aussi le capitaine M. JELIDI Haykel, licence 55710983, du club FAIR, d'1 match officiel ferme et 1 match avec sursis pour avoir refusé de signer la feuille de match. L'article 18 du règlement indique que la signature du capitaine est obligatoire et qu'elle n'indique pas une acceptation des mentions portées par les arbitres (réclamations éventuelles, sanctions administratives, ...), mais que le capitaine en a pris connaissance.

PV du mardi 20 décembre 2022

Présents : René RIZZO – Alain DELPORTE – Daouda BATHILY
Excusés : Jean Pierre JOLY

Courriers :

Rapport de M. Andres YELA joueur de CS SALVADOR ALLENDE sur le déroulement de la rencontre CS SALVADOR ALLENDE – TEAM AUTREMONDE 11 du 06/01/2023 (transmis au Comité 75) et au sujet de son carton rouge.

Dossiers :

- Dossier n° 5 : CS SALVADOR ALLENDE – TEAM AUTREMONDE du 06/01/2023 Vendredi Soir Niveau B
La Commission demande un rapport à l'arbitre officiel du Comité 75, ainsi qu'aux 2 capitaines : Sébastien RAMIREZ pour CS SALVADOR ALLENDE et Kara TRAORE pour TEAM AUTREMONDE. Monsieur YELA Andres est suspendu de toute activité officielle jusqu'au traitement du dossier.



Les suspensions en cours

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	PEREIRA	PARRA ARMANDO	955857	Oui	Oui	26/09/2022	26/11/2023	Suspendu pour 14 mois
75	LS	ASC VITRY	BECHAUI NABIL	435561	Oui	Oui	19/10/2022	19/04/2023	Suspendu pour 6 mois ferme
75	LS	ASC VITRY	HADADOU HAKIM	53707	Oui	Oui	19/10/2022	19/07/2023	Suspendu pour 9 mois ferme
75	LS	PEREIRA	GIRALDO FLOREZ CESAR AUGUSTO	955868	Oui	Oui	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois
75	LS	PEREIRA	PARRA ALFONSO	955862	Oui	Oui	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois
75	VS	AS DE FANCHON	EL HERCHE OUSSAMA	954626	Oui	Oui	25/11/2022		Suspendu, en attente de décision
75	SM	INTERNATIONALE METEQUE	OBERT ENZO	55766854	Oui	Oui	03/12/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	LS	AMERICA CALI	ALONSO BECERRA	905961	Oui	Oui	19/10/2022	19/10/2023	Suspendu pour 12 mois fermes
92	LS	AMERICA CALI	BUITRAGO PERALTA ANDRES FELIPE	872245	Oui	Oui	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois ferme
92	LS	AMERICA CALI	OCAMPO ADOLFO	953526	Oui	Oui	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois ferme
92	LS	AMERICA CALI	MARTINEZ MENDEZ JORGE ARLEX	953623	Oui	Oui	08/11/2022	08/03/2023	Suspendu pour 4 mois ferme
92	LS	AMERICA CALI	RAMIREZ BRYAN	55567722	Oui	Oui	08/11/2022	08/05/2023	Suspendu pour 6 mois ferme
92	LS	RC BONDY	SAIKANA JOBERT	976157	Oui	Oui	05/12/2022		Suspendu, en attente de décision
78	SM	AS MULTISPORTS	DE CASTRO MICHEL	826185	Oui	Oui	30/04/2022	30/01/2023	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
78	SM	FC PARIS MALAGASY	PARENT JEAN-HUGUES	55683756	Oui	Oui	12/11/2022		Suspendu pour 2 matchs
93	DM	ACP CHOISY LE ROI	GIADAS JOAO	35935	Oui	Oui	06/11/2022	06/03/2023	Suspendu pour 4 mois
93	DM	AS ESTORIL	AMRANI FARIS	868645	Oui	Oui	27/11/2022	27/01/2023	Suspendu pour 2 mois
93	DM	FAIR	ZBAIRI MOHAMED	55712082	Oui	Oui	04/12/2022		Suspendu pour 2 matchs
93	DM	FAIR	JELIDI HAYKEL	55710983	Oui	Oui	20/12/2022		Suspendu pour 1 match
93	VS	CS SALVADOR ALLENDE	YELA ANDRES	55576656	Oui	Oui	06/01/2023		Suspendu, en attente de décision
94	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée



94	JS	FCV2M	FURCY ALEXANDRE	55764683	Oui	Oui	16/10/2020	15/10/2023	suspendu 36 mois Acte entraînant une blessure avec ITT supérieure à 5 jours
94	JS	MAJESTICS UNITED	SIONIS NORI	811254	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	831075	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2027	Suspendu pour 60 mois voies de fait sur adversaires
94	SA	ESPOIR 18	KHENTACHE SALAH	55663747	Oui	Oui	18/06/2022	18/03/2023	Suspendu pour 6 mois (Tableau B Alinéa 21)
94	JS	MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	55766289	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	55672533	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	815406	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	SM	AS BAOBAB	RAVOLOLONIRINA GERALD TSITEFE GASTON	953951	Oui	Oui	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	SM	AS BAOBAB	MAZAVA ERIC	55622293	Oui	Oui	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	SM	AS BAOBAB	MANANJARA ANGELO	55506433	Oui	Oui	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	SM	AS BAOBAB	NYETTAM NYETTAM VINCENT	952482	Oui	Oui	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	SA	PEROU-UNI FC	PARRA DIEGO ARMANDO	947337	Oui	Oui	26/10/2022		Suspendu, en attente de décision
94	SM	AS BAOBAB	RALISON HERY NIRINA	19474	Oui	Oui	20/12/2022		Suspendu pour 2 matchs pour avoir participé à une rencontre sans avoir une licence validée
94	SM	AS BAOBAB	LEONCE GHISLAIN	508881	Oui	Oui	20/12/2022	20/01/2023	Suspendu pour 1 mois pour avoir fait participer à une rencontre un joueur dont la licence n'était pas validée
94	SM	CM AUBERVILLIERS D	CHETIOUI SHEMSDDINE	389328	Oui	Oui	10/12/2022		Suspendu, en attente de décision
94	SA	ETOILE ROUGE	TAGZOUT ILYES	55560256	Oui	Oui	21/12/2022		En attente de décision
94	SM	ES CHEMINOTS COLOMBES B	BICHET WILFRIED	55684243	Oui	Oui	07/01/2023		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	SA	AS GREVES COLOMBES	BETKA MOHAMED	35465	Oui	Oui	29/01/2022	29/07/2023	Suspendu pour 18 mois
LIF	SA	ASA RIGONDES	EXENA WILLIAM FELIX	938938	Oui	Oui	11/06/2022	11/01/2023	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
LIF	SA	MELTING PASSES	COULIBALY MAHAMADOU	959923	Oui	Oui	10/12/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.



93	BLANKOK UNITED	AKKAL NADIR	684301	Oui	Oui	04/12/2021	04/03/2023	Suspendu pour 15 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	LOS MENORES FC	RIZO MUNOZ BRANDON ALBERTO	55766763	Oui	Oui	14/12/2021	14/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	AS REGGINA CALCIO	RASSAS SALEM	923746	Oui	Oui	11/06/2022	11/01/2023	Suspendu pour 4 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	ASCP 18	GOMIS ADRIEN AMIGO	865581	Oui	Oui	21/06/2022	21/03/2023	Suspendu pour 9 mois